



Fiche d'information

Perspectives financières de l'AVS

Cadre :

Rectification des perspectives financières de l'AVS (été 2024)

Date :	06.08.2024
Stade :	Conférence de presse du 06.08.2024
Domaine :	AVS

L'OFAS établit régulièrement les perspectives financières de l'AVS en intégrant dans ses projections les informations les plus récentes dont il dispose. Il est ainsi en mesure d'établir des projections plausibles concernant les recettes et les dépenses de l'AVS pour la prochaine décennie, voire au-delà.

L'évolution des finances de l'AVS dépend fortement de celle de la démographie et de l'économie, qui influe à son tour sur le niveau des cotisations et des recettes fiscales et sur le nombre de bénéficiaires de prestations AVS. Le calcul des perspectives financières doit donc tenir compte de diverses hypothèses concernant des facteurs démographiques et économiques étrangers au système AVS lui-même (hypothèses exogènes). Ainsi, il est rare que les comptes définitifs de l'AVS d'une année donnée correspondent exactement, rétrospectivement, au résultat calculé plusieurs années auparavant lors d'un établissement des perspectives financières.

Des hypothèses exogènes peuvent s'avérer incorrectes a posteriori. À titre d'exemples, l'évolution des salaires réels, qui a des répercussions sur l'indice mixte, soit l'adaptation des rentes ont été nettement en deçà des attentes pendant plusieurs années. Plus l'horizon de projection est éloigné, plus l'incertitude est grande. D'une part, des hypothèses exogènes qui, a posteriori, ne se confirment pas sont susceptibles de faire boule de neige ou, au contraire, de se neutraliser sur le long terme. D'autre part, des changements structurels peuvent par exemple entraîner une évolution inattendue du niveau moyen des rentes de vieillesse, que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

La présente fiche d'information explique comment les perspectives financières de l'AVS sont établies et à quoi elles servent. Elle montre aussi que les projections de l'OFAS ont atteint un haut degré de fiabilité depuis plus de dix ans.

Hypothèses de projection

Sur quelles hypothèses les projections financières reposent-elles ?

Pour établir des projections financières concernant l'évolution à long terme de l'AVS et des autres assurances sociales, les experts de l'OFAS s'appuient sur des hypothèses de croissance économique et démographique. Plusieurs groupes d'experts de la Confédération élaborent des hypothèses de projection et de prévision de facteurs dits exogènes ; celles-ci servent également de valeurs de référence dans de nombreuses autres affaires de

l'administration fédérale, notamment pour le budget de la Confédération. Les données démographiques reposent sur les scénarios établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS)¹, renouvelés tous les cinq ans. Ces scénarios renseignent notamment sur l'évolution probable du nombre de bénéficiaires de l'AVS (en particulier, des personnes ayant franchi l'âge de référence), l'espérance de vie à la naissance et à 65 ans, l'immigration et l'émigration, de même que l'activité professionnelle et la fécondité. Les hypothèses relatives au contexte économique – croissance du PIB, renchérissement annuel, évolution des salaires² – se fondent sur les estimations du Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles, du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et de l'Administration fédérale des finances (AFF). L'Administration fédérale des contributions (AFC), pour sa part, établit des prévisions concernant les recettes de la TVA³.

But et objet

À quoi les perspectives financières servent-elles, et comment sont-elles utilisées ?

Les perspectives financières ne prédisent pas l'avenir et ne sauraient constituer des déclarations précises au sujet des comptes définitifs de l'AVS dans dix ans ou plus. Leur objectif est plutôt de montrer l'effet de différents facteurs (hypothèses exogènes et informations disponibles) sur les finances de l'AVS au cours des dix prochaines années. Ainsi, elles permettent d'anticiper suffisamment tôt les défis auxquels l'assurance sera confrontée. Le Conseil fédéral est d'ailleurs tenu de surveiller l'évolution des finances et, au besoin, de proposer des mesures correctives (art. 43^{quinties} LAVS). Les perspectives financières de l'AVS sont donc à la base de la surveillance du système et de son développement (p.ex. par des révisions de loi).

Les perspectives financières de l'AVS comportent toujours une certaine imprécision, car elles reposent sur de nombreuses hypothèses prévisionnelles. Même de faibles écarts paramétriques peuvent avoir des répercussions sur les comptes de l'AVS qui, cumulées sur plusieurs années, finiront peut-être par se chiffrer en milliards de francs.

Comparaison des projections 2013 avec les comptes 2023

Projections proches des résultats effectifs

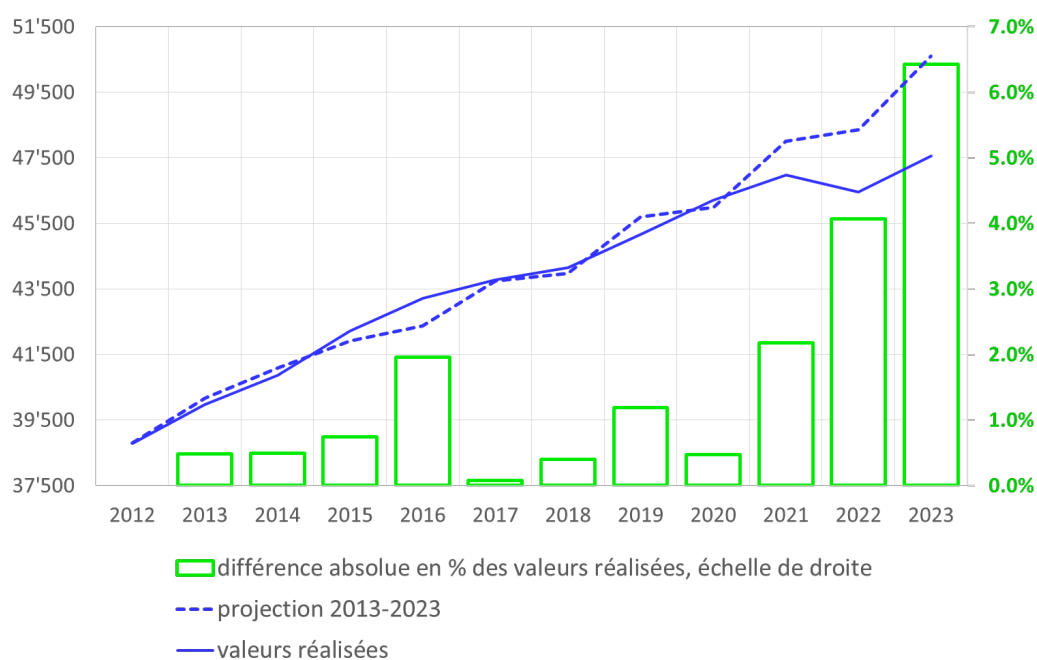
Les graphiques ci-dessous comparent, à titre d'exemple, les projections établies par l'OFAS en 2013, sur la base de la dernière année de décompte disponible, pour la période 2013 à 2023. Ils illustrent, sur la base d'un exemple concret, la fiabilité des projections effectuées sur un horizon de dix ans. On constate qu'à partir de l'année des comptes 2012, les projections se sont avérées fiables pour les dix années suivantes. Les modèles de l'OFAS étant « nominaux », et les résultats ensuite convertis en chiffres réels aux prix constants de la première année de projection (2013), la comparaison inclut toute erreur possible liée à des variables exogènes. Les chiffres effectivement réalisés ont été convertis aux prix de 2013, compte tenu de l'évolution réelle des prix à la consommation (inflation).

¹ Scénario de référence A-00-2020. Scénarios pour la Suisse | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

² Voir le site Internet de l'OFAS « Paramètres économiques et démographiques pour les perspectives financières de l'AVS, de l'AI, des APG et des PC »

³ Administration fédérale des finances AFF > Budget assorti d'un plan intégré des tâches et des finances

Graphique 1 : dépenses de l'AVS, projection réalisée en 2013 pour la période 2013 à 2023, et chiffres effectivement obtenus – aux prix constants de 2013 – en millions de francs

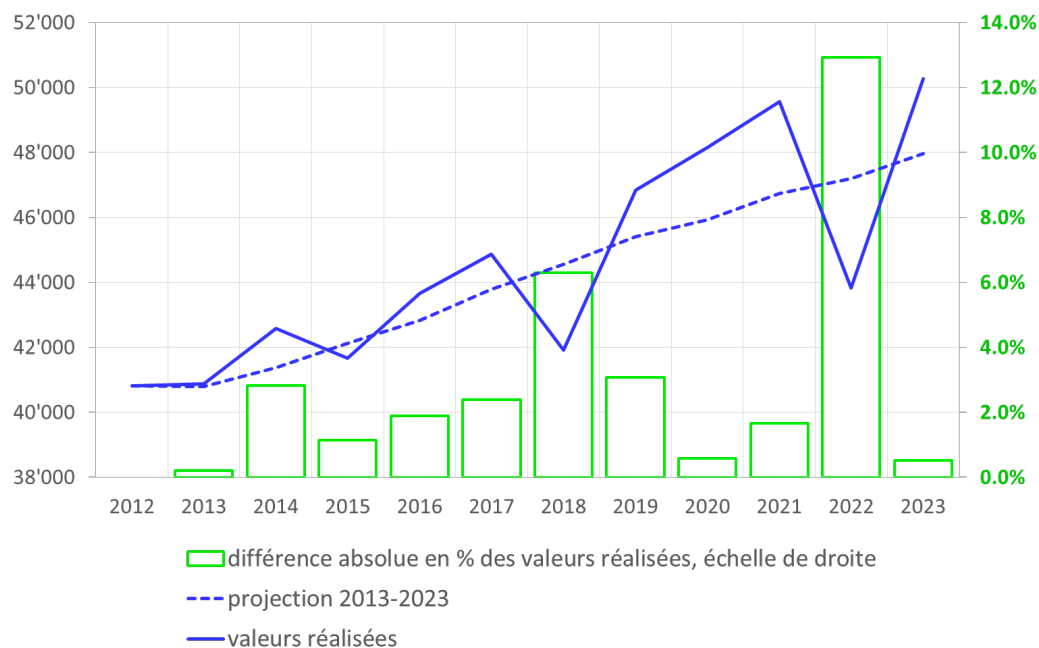


Source : OFAS

Le graphique 1 fait apparaître, par rapport aux chiffres effectivement obtenus, une erreur prévisionnelle absolue de 6 % sur un horizon de dix ans. Il est fréquent qu'il faille compter avec des écarts prévisionnels de cet ordre de grandeur.

Le graphique 2 montre, en moyenne, une bonne fiabilité de projection concernant les **recettes totales de l'AVS**. Cette représentation intègre les revenus des placements et les effets du projet de réforme RFFA (réforme fiscale et du financement de l'AVS de 2020 ; non prévisible en 2013). Même à un horizon de projection de 3 ou 5 ans, les différences absolues, en pourcentage des chiffres effectifs, sont évidemment plus élevées que pour les dépenses de l'AVS, au vu de la nature de ces recettes dont font partie les revenus des placements, par essence très variables.

Graphique 2 : recettes de l'AVS (au total, y compris les résultats des placements), projection réalisée en 2013 pour la période 2013 à 2023, et chiffres effectivement obtenus – aux prix constants de 2013 – en millions de francs

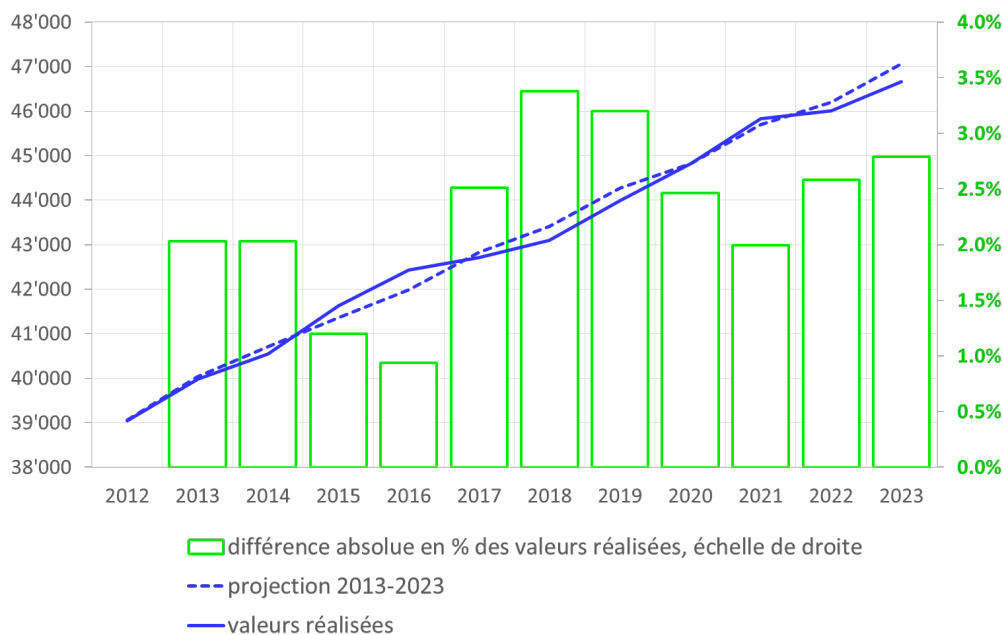


Source : OFAS

Le graphique 3 compare les projections des **recettes de l'AVS et les chiffres effectivement obtenus, hors rendement des placements et sans les effets de la réforme RFFA**. Il permet bien de se rendre compte que, sans les deux éléments imprévisibles cités, la projection aurait été encore plus fiable.

Il convient de souligner que, sur une décennie, plusieurs hypothèses non validées (c'est-à-dire, qui se sont révélées incorrectes a posteriori) peuvent très bien se compenser les unes les autres. S'agissant des recettes de l'AVS sans le résultat des placements, la tendance observée a été souvent de sous-estimer la croissance de l'emploi (de la population active) et de surestimer l'évolution des salaires réels. Ces hypothèses « erronées » se sont partiellement neutralisées.

Graphique 3 : recettes de l'AVS sans le résultat des placements ni les effets de la réforme RFFA, projection réalisée en 2013 pour la période 2013 à 2023, et chiffres effectivement obtenus aux prix constants de 2013, en millions de francs



Source : OFAS

Perspectives

L'OFAS élabore de nouveaux modèles

Le modèle de calcul des perspectives financières de l'AVS jusqu'à présent utilisé, qui permet de faire des estimations très détaillées servant de base à des décisions politiques, est extrêmement complexe (totalisant plus de 70 000 lignes de code de programme). L'OFAS a découvert en 2024, à l'occasion d'un contrôle, qu'il comportait deux formules erronées. Les dépenses à venir de l'AVS avaient ainsi été projetées à un niveau trop élevé. En raison de la grande complexité de ce programme, sa rectification prendra plusieurs mois. Après la découverte de ces formules erronées, l'OFAS a immédiatement réagi et commencé, fin juin 2024, à développer deux modèles alternatifs de remplacement en vue de réévaluer les dépenses de l'AVS pour les dix prochaines années. Il a également chargé deux instituts de recherche externes de développer des modèles parallèles de projection des dépenses de l'AVS afin de contrôler la plausibilité des nouvelles projections et des modèles de calcul de l'OFAS.

En cessant, dorénavant, de ne s'appuyer que sur un seul modèle de calcul, et en recourant également à des modèles alternatifs, l'OFAS s'assure d'être en permanence à même de mieux vérifier la plausibilité de ses projections.

Autres versions linguistiques :
 Finanzperspektiven für die AHV
 Prospettive finanziarie dell'AVS

Renseignements

Office fédéral des assurances sociales OFAS
 Communication
 +41 58 462 77 11
kommunikation@bsv.admin.ch